
Commercial

BRUNO TAVERNIER

Code Client Référence

API DAYS 10102009A

N° Facture Date

5311630 2009-09-12

Adresse de Facturation

 API DAYS
 25, rue des merles
 ZI des Milans
 34830 JACOU SUR CEZE
 01 02 03 04 05

Adresse de Livraison

 API DAYS
 25, rue des merles
 ZI des Milans
 34830 JACOU SUR CEZE
 01 02 03 04 05

Produit	PU HT	Qté	%	P. Net	Total Ligne
ABRICOT PAMPRYL	063.90	0010	0000	063.90	0639.00
ADELSCOTT	002.74	0016	0000	002.74	0041.71
AMANDE EFFILE LITRE	818.70	0010	0000	818.70	8187.00
AMERICANO LITRE	218.45	0008	0000	218.45	1747.63
AMSTEL	149.87	0005	0000	149.87	0749.37
ANANAS BIB LITRE	338.99	0002	0000	338.99	0677.98
ANANAS LITRE	158.43	0001	0000	158.43	0158.43
ANANAS PAMPRYL	461.69	0004	0000	461.69	1846.77
ANIS GRAS LITRE	1376.99	0005	0000	1376.99	6884.97
ARMAGNAC LERICHE	158.43	0002	0000	158.43	0316.86
AROME VANILLE PIECE	1391.99	0004	0000	1391.99	5567.97
AROME VANILLINE 100CL	153.14	0012	0000	153.14	1801.03
BADOIT LITRE	338.99	0007	0000	338.99	2372.95
BADOIT 25 CL	004.77	0010	0000	004.77	0047.70
BAILEYS	016.27	0005	0000	016.27	0081.36
BALLANTINES	809.76	0008	0000	809.76	6478.08
BALLANTINES GOLD	1376.99	0003	0000	1376.99	4130.98
BALLANTINES 2 LITRES	032.39	0009	0000	032.39	0291.54
BANANE SACHET CAMEROUN	032.99	0010	0000	032.99	0329.94
BIGARREAU ROUGE CONFIT 1KG	032.39	0007	0000	032.39	0226.75
BIGARREAU VERT CONFIT 1KG	041.99	0001	0000	041.99	0041.99
BISQUIT	218.45	0006	0000	218.45	1310.72
BLANCHE DE NAMUR	037.25	0001	0000	037.25	0037.25

 TOTAL HT: 43967,98€
 TAUX DE TVA: 19,6%
 MONTANT TVA: 8617,72€

TOTAL DU: 52585,70€

Références à joindre au règlement

 Code Client :
 Numéro :
 Date :
 Montant :

A SUIVRE...

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par la SARL OPHOIS.

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre la SARL OPHOIS et ses clients.

La SARL OPHOIS entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, la SARL OPHOIS se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

2. OBJET

La SARL OPHOIS est un revendeur de matériels et de logiciels informatiques, ainsi qu'une société de maintenance, de conseils et de formation. En aucun cas la SARL OPHOIS n'est tenue de procéder à des prestations ou des fournitures autres, sauf convention contraire expressément signée avec le client.

3. COMMANDES ET EXÉCUTION

Toute commande passée auprès de la SARL OPHOIS est ferme et définitive pour le client dès réception par la SARL OPHOIS d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande.

L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de la SARL OPHOIS.

4. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif de la SARL OPHOIS en vigueur au moment de la réception de la commande.

Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande.

5. DELAIS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 Modalités de paiement

Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la livraison, eu égard à la nature spécifique des produits vendus.

Les factures sont payables par cheque, virement ou carte bancaire au siège social de la SARL OPHOIS, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

5.2 Retard de paiement

En cas de non paiement à l'échéance, la SARL OPHOIS exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues.

6. CONDITIONS DE LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par la SARL OPHOIS sont toujours des délais indicatifs basés sur un délai moyen prévisionnel.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ou la livraison échelonnée de celle-ci ne pourra justifier le refus de la marchandise ou une demande d'indemnité, ni constituer une clause d'annulation ou de résiliation de la vente.

En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, la SARL OPHOIS pourra procéder à une livraison partielle des produits disponibles.

6.2 Réception des produits

Le refus des produits à la livraison par un client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison et sur son bon de transport. En cas de refus abusif des produits, la SARL OPHOIS pourra réclamer au client une indemnité forfaitaire de 50 Euros. Concernant les logiciels, à défaut de réserves émises dans un délai de 7 jours à compter de la livraison, ils seront réputés conformes à la commande et aux spécifications annoncées.

La SARL OPHOIS se réserve le droit de facturer les preuves de livraison aux clients qui en font la demande.

7. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord exprès et préalable de la SARL OPHOIS qui devra être informé de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de la livraison.

Celle réclamation devra être faite par télécopie ou par courrier électronique et mentionner obligatoirement :

- le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- la référence du produit et la quantité,
- le motif exact de la demande,
- l'état du produit et le numéro de série du produit,

Les retours de produits ne pourront être autorisés que dans les cas suivants

- en cas de non-conformité des produits livrés au bon de commande (hypothèses de la livraison de produits différents de ceux commandés ou de produits livrés en sus des produits figurant sur le bon de commande)
- en cas de défauts de matière ou de fabrication déclarés dans les conditions ci-dessus et reconnus par la SARL OPHOIS.

Le client retournera à ses frais le produit complet dans son emballage d'origine et avec ses manuels d'utilisation, accompagné de la photocopie du bon de livraison et du numéro de retour.

Aucun retour de logiciel ne sera accepté si l'enveloppe contenant le support logiciel (CD-ROM, disquette...) est décachetée, ou si le produit est endommagé.

Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 50 Euros

Nota Aucun retour de produits ne sera accepté pour des produits ayant nécessité une commande spécifique auprès du constructeur/éditeur

8. CONDITIONS DE GARANTIE

La SARL OPHOIS rappelle qu'il est, en sa qualité de revendeur, l'intermédiaire entre le constructeur/éditeur et l'acheteur, et qu'en conséquence, les produits vendus par la SARL OPHOIS sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande.

La SARL OPHOIS ne garantit pas l'adéquation des produits aux besoins du client ou à l'usage auquel ce dernier les destine. Il appartient au client de mettre en œuvre les procédures adéquates pour l'utilisation conforme des matériels et des logiciels et de disposer d'un environnement approprié à l'informatisation souhaitée.

Toute garantie est exclue en cas de détérioration provenant d'évènements extérieurs, d'accidents, notamment électriques, d'usure, d'utilisation anormale ou de négligence. Sont également exclus de cette garantie les produits modifiés ou réparés par le client ou toute autre personne non autorisée par la SARL OPHOIS.

Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués.

9. EXONÉRATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

De convention expresse entre les parties, la SARL OPHOIS est soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. La SARL OPHOIS ne sera tenu à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROITS INCORPORELS SUR LES LOGICIELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit.

En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit.

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, nonobstant l'engagement de poursuites.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La SARL OPHOIS conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le non-retour des effets acceptés dans les 8 jours de la date de la facture rend la créance immédiatement exigible au terme de l'article 124 du code du commerce.

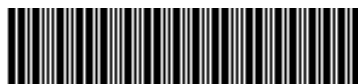
Les contrats ayant généré l'émission du ou des effets en question pourront être résolus au gré de la SARL OPHOIS, qui aura le droit d'exiger la restitution des matériels et marchandises, de plein droit, sans qu'il soit besoin d'action judiciaire quelconque et sans que l'acquéreur ne puisse s'y opposer, pour quelque motif que ce soit, et sans que l'acquéreur ne puisse obtenir le remboursement des sommes versées, lesquelles demeureront acquises à la SARL OPHOIS à titre de dommages et intérêts conventionnels fixés à l'avance (clause pénale conventionnelle) sans préjudice de tous les autres dommages et intérêts qui pourraient être réclamés en justice.

12. LANGUE ET MATÉRIEL

Le matériel vendu par la SARL OPHOIS, et plus particulièrement les logiciels ainsi que les programmes accessoires de logiciel, sont fournis en langue anglaise/française ou dans toute autre langue selon la disponibilité chez le constructeur, sans recours de la part de l'acquéreur à l'encontre de la SARL OPHOIS de ce fait.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la loi française. En cas de conflit de loi, la loi française DUFOR s'appliquera. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montpellier.



Commercial
BRUNO TAVERNIER

Code Client Référence
API DAYS 10102009A

N° Facture Date
531169 2009-09-12

Adresse de Facturation
API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Adresse de Livraison
API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Produit	PU HT	Qté	%	P. Net	Total Ligne
BOMBE DE CREME 500ML	029.99	0004	0000	029.99	0119.97
BRIQUET 100 CANDEREL	149.87	0002	0000	149.87	0299.74
BUBBLE	034.92	0019	0000	034.92	0630.39
BUSNEL	072.16	0002	0000	072.16	0144.32
CACHACA	818.70	0006	0000	818.70	4912.20
CACOLAC	015.74	0013	0000	015.74	0173.98
CAFE DE PARIS	028.99	0014	0000	028.99	0397.80
CAFE GRAIN	015.74	0012	0000	015.74	0160.60
CAFE LAVAZZA DECA KG	004.94	0020	0000	004.94	0093.94
CAFE LAVAZZA EXPRESSO GRAIN BLEU KG	1391.99	0002	0000	1391.99	2783.98
CAMPARI	818.70	0006	0000	818.70	4912.20
CANADIAN CLUB	338.99	0009	0000	338.99	3050.94
CHAMPAGNE	034.92	0015	0000	034.92	0497.68
CHAMPAGNE FEUILLATTE	031.58	0003	0000	031.58	0094.75
CHATEAU DE CORNEILLA ROSE	323.99	0006	0000	323.99	1943.96
CHATEAU DE CORNEILLA ROUGE	026.72	0006	0000	026.72	0160.34
CHIVAS	149.87	0002	0000	149.87	0299.74
CHOKY GM BLACK UNITE	072.89	0004	0000	072.89	0291.57
CIDRE	038.49	0016	0000	038.49	0585.11
CINZANO ARANCIO	037.15	0002	0000	037.15	0074.30
CINZANO BLANCO	153.89	0002	0000	153.89	0307.78
CINZANO ROSSO	014.69	0007	0000	014.69	0102.85
CITRON GIRSAC	218.45	0008	0000	218.45	1747.63

TOTAL HT: 67753,75€
TAUX DE TVA: 19,6%
MONTANT TVA: 13279,73€

TOTAL DU: 81033,48€

A SUIVRE...

Références à joindre au règlement

Code Client :
Numéro :
Date :
Montant :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par la SARL OPHOIS.

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre la SARL OPHOIS et ses clients.

La SARL OPHOIS entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, la SARL OPHOIS se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

2. OBJET

La SARL OPHOIS est un revendeur de matériels et de logiciels informatiques, ainsi qu'une société de maintenance, de conseils et de formation. En aucun cas la SARL OPHOIS n'est tenue de procéder à des prestations ou des fournitures autres, sauf convention contraire expressément signée avec le client.

3. COMMANDES ET EXÉCUTION

Toute commande passée auprès de la SARL OPHOIS est ferme et définitive pour le client dès réception par la SARL OPHOIS d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande.

L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de la SARL OPHOIS.

4. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif de la SARL OPHOIS en vigueur au moment de la réception de la commande.

Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande.

5. DELAIS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 Modalités de paiement

Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la livraison, eu égard à la nature spécifique des produits vendus.

Les factures sont payables par cheque, virement ou carte bancaire au siège social de la SARL OPHOIS, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

5.2 Retard de paiement

En cas de non paiement à l'échéance, la SARL OPHOIS exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues.

6. CONDITIONS DE LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par la SARL OPHOIS sont toujours des délais indicatifs basés sur un délai moyen prévisionnel.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ou la livraison échelonnée de celle-ci ne pourra justifier le refus de la marchandise ou une demande d'indemnité, ni constituer une clause d'annulation ou de résiliation de la vente.

En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, la SARL OPHOIS pourra procéder à une livraison partielle des produits disponibles.

6.2 Réception des produits

Le refus des produits à la livraison par un client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison et sur son bon de transport. En cas de refus abusif des produits, la SARL OPHOIS pourra réclamer au client une indemnité forfaitaire de 50 Euros. Concernant les logiciels, à défaut de réserves émises dans un délai de 7 jours à compter de la livraison, ils seront réputés conformes à la commande et aux spécifications annoncées.

La SARL OPHOIS se réserve le droit de facturer les preuves de livraison aux clients qui en font la demande.

7. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord exprès et préalable de la SARL OPHOIS qui devra être informé de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de la livraison.

Celle réclamation devra être faite par télécopie ou par courrier électronique et mentionner obligatoirement :

- le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- la référence du produit et la quantité,
- le motif exact de la demande,
- l'état du produit et le numéro de série du produit,

Les retours de produits ne pourront être autorisés que dans les cas suivants

- en cas de non-conformité des produits livrés au bon de commande (hypothèses de la livraison de produits différents de ceux commandés ou de produits livrés en sus des produits figurant sur le bon de commande)
- en cas de défauts de matière ou de fabrication déclarés dans les conditions ci-dessus et reconnus par la SARL OPHOIS.

Le client retournera à ses frais le produit complet dans son emballage d'origine et avec ses manuels d'utilisation, accompagné de la photocopie du bon de livraison et du numéro de retour.

Aucun retour de logiciel ne sera accepté si l'enveloppe contenant le support logiciel (CD-ROM, disquette...) est décachetée, ou si le produit est endommagé.

Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 50 Euros

Nota Aucun retour de produits ne sera accepté pour des produits ayant nécessité une commande spécifique auprès du constructeur/éditeur

8. CONDITIONS DE GARANTIE

La SARL OPHOIS rappelle qu'il est, en sa qualité de revendeur, l'intermédiaire entre le constructeur/éditeur et l'acheteur, et qu'en conséquence, les produits vendus par la SARL OPHOIS sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande.

La SARL OPHOIS ne garantit pas l'adéquation des produits aux besoins du client ou à l'usage auquel ce dernier les destine. Il appartient au client de mettre en œuvre les procédures adéquates pour l'utilisation conforme des matériels et des logiciels et de disposer d'un environnement approprié à l'informatisation souhaitée.

Toute garantie est exclue en cas de détérioration provenant d'évènements extérieurs, d'accidents, notamment électriques, d'usure, d'utilisation anormale ou de négligence. Sont également exclus de cette garantie les produits modifiés ou réparés par le client ou toute autre personne non autorisée par la SARL OPHOIS.

Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués.

9. EXONÉRATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

De convention expresse entre les parties, la SARL OPHOIS est soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. La SARL OPHOIS ne sera tenu à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROITS INCORPORELS SUR LES LOGICIELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit.

En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit.

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, nonobstant l'engagement de poursuites.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La SARL OPHOIS conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le non-retour des effets acceptés dans les 8 jours de la date de la facture rend la créance immédiatement exigible au terme de l'article 124 du code du commerce.

Les contrats ayant généré l'émission du ou des effets en question pourront être résolus au gré de la SARL OPHOIS, qui aura le droit d'exiger la restitution des matériels et marchandises, de plein droit, sans qu'il soit besoin d'action judiciaire quelconque et sans que l'acquéreur ne puisse s'y opposer, pour quelque motif que ce soit, et sans que l'acquéreur ne puisse obtenir le remboursement des sommes versées, lesquelles demeureront acquises à la SARL OPHOIS à titre de dommages et intérêts conventionnels fixés à l'avance (clause pénale conventionnelle) sans préjudice de tous les autres dommages et intérêts qui pourraient être réclamés en justice.

12. LANGUE ET MATÉRIEL

Le matériel vendu par la SARL OPHOIS, et plus particulièrement les logiciels ainsi que les programmes accessoires de logiciel, sont fournis en langue anglaise/française ou dans toute autre langue selon la disponibilité chez le constructeur, sans recours de la part de l'acquéreur à l'encontre de la SARL OPHOIS de ce fait.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la loi française. En cas de conflit de loi, la loi française DUFOR s'appliquera. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montpellier.



Commercial

BRUNO TAVERNIER

Code Client Référence

API DAYS 10102009A

N° Facture Date

531160 2009-09-12

Adresse de Facturation

API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Adresse de Livraison

API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Produit	PU HT	Qté	%	P. Net	Total Ligne
CITRON PITUFLO FILERE	1376.99	0005	0000	1376.99	6884.97
CLAN CAMPBEL MALT	012.14	0002	0000	012.14	0024.28
CLAN CAMPBELL	029.69	0020	0000	029.69	0564.19
CLAN CAMPBELL HIGHT	072.87	0002	0000	072.87	0145.75
CLAN CAMPBELL 35	338.99	0005	0000	338.99	1694.97
COCA COLA BIB	072.00	0006	0000	072.00	0432.00
COCA COLA BOITE	809.76	0004	0000	809.76	3239.04
COCA COLA LIGHT BOITE	063.90	0006	0000	063.90	0383.40
COCA COLA LIGHT 33	022.70	0012	0000	022.70	0266.96
COCA COLA 1.5 L	001.37	0001	0000	001.37	0001.37
COCA-COLA LIGHT	014.69	0002	0000	014.69	0029.38
COCA-COLA 33	158.43	0003	0000	158.43	0475.29
COGNAC	046.97	0013	0000	046.97	0598.45
COURVOISIER	015.74	0002	0000	015.74	0026.76
CO ² 10 KG	323.99	0005	0000	323.99	1619.97
CREME CASSIS FUEGO	234.89	0014	0000	234.89	3222.74
CREME DE CASSIS	031.31	0012	0000	031.31	0368.25
CREME DE COCO	158.43	0007	0000	158.43	1109.01
CRISTAL	054.89	0002	0000	054.89	0109.78
CURACAO	013.46	0017	0000	013.46	0217.53
CUVEE TERRES ROUGES 75CL	024.29	0001	0000	024.29	0024.29
DARK DOG	323.99	0003	0000	323.99	0971.98
DESPERADOS	029.99	0005	0000	029.99	0149.97

TOTAL HT: 90314,08€
TAUX DE TVA: 19,6%
MONTANT TVA: 17701,55€

TOTAL DU: 108015,63€

Références à joindre au règlement

Code Client :
Numéro :
Date :
Montant :

A SUIVRE...

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par la SARL OPHOIS.

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre la SARL OPHOIS et ses clients.

La SARL OPHOIS entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, la SARL OPHOIS se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

2. OBJET

La SARL OPHOIS est un revendeur de matériels et de logiciels informatiques, ainsi qu'une société de maintenance, de conseils et de formation. En aucun cas la SARL OPHOIS n'est tenue de procéder à des prestations ou des fournitures autres, sauf convention contraire expressément signée avec le client.

3. COMMANDES ET EXÉCUTION

Toute commande passée auprès de la SARL OPHOIS est ferme et définitive pour le client dès réception par la SARL OPHOIS d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande.

L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de la SARL OPHOIS.

4. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif de la SARL OPHOIS en vigueur au moment de la réception de la commande.

Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande.

5. DELAIS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 Modalités de paiement

Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la livraison, eu égard à la nature spécifique des produits vendus.

Les factures sont payables par cheque, virement ou carte bancaire au siège social de la SARL OPHOIS, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

5.2 Retard de paiement

En cas de non paiement à l'échéance, la SARL OPHOIS exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues.

6. CONDITIONS DE LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par la SARL OPHOIS sont toujours des délais indicatifs basés sur un délai moyen prévisionnel.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ou la livraison échelonnée de celle-ci ne pourra justifier le refus de la marchandise ou une demande d'indemnité, ni constituer une clause d'annulation ou de résiliation de la vente.

En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, la SARL OPHOIS pourra procéder à une livraison partielle des produits disponibles.

6.2 Réception des produits

Le refus des produits à la livraison par un client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison et sur son bon de transport. En cas de refus abusif des produits, la SARL OPHOIS pourra réclamer au client une indemnité forfaitaire de 50 Euros. Concernant les logiciels, à défaut de réserves émises dans un délai de 7 jours à compter de la livraison, ils seront réputés conformes à la commande et aux spécifications annoncées.

La SARL OPHOIS se réserve le droit de facturer les preuves de livraison aux clients qui en font la demande.

7. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord exprès et préalable de la SARL OPHOIS qui devra être informé de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de la livraison.

Celle réclamation devra être faite par télécopie ou par courrier électronique et mentionner obligatoirement :

- le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- la référence du produit et la quantité,
- le motif exact de la demande,
- l'état du produit et le numéro de série du produit,

Les retours de produits ne pourront être autorisés que dans les cas suivants

- en cas de non-conformité des produits livrés au bon de commande (hypothèses de la livraison de produits différents de ceux commandés ou de produits livrés en sus des produits figurant sur le bon de commande)
- en cas de défauts de matière ou de fabrication déclarés dans les conditions ci-dessus et reconnus par la SARL OPHOIS.

Le client retournera à ses frais le produit complet dans son emballage d'origine et avec ses manuels d'utilisation, accompagné de la photocopie du bon de livraison et du numéro de retour.

Aucun retour de logiciel ne sera accepté si l'enveloppe contenant le support logiciel (CD-ROM, disquette...) est décachetée, ou si le produit est endommagé.

Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 50 Euros

Nota Aucun retour de produits ne sera accepté pour des produits ayant nécessité une commande spécifique auprès du constructeur/éditeur

8. CONDITIONS DE GARANTIE

La SARL OPHOIS rappelle qu'il est, en sa qualité de revendeur, l'intermédiaire entre le constructeur/éditeur et l'acheteur, et qu'en conséquence, les produits vendus par la SARL OPHOIS sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande.

La SARL OPHOIS ne garantit pas l'adéquation des produits aux besoins du client ou à l'usage auquel ce dernier les destine. Il appartient au client de mettre en œuvre les procédures adéquates pour l'utilisation conforme des matériels et des logiciels et de disposer d'un environnement approprié à l'informatisation souhaitée.

Toute garantie est exclue en cas de détérioration provenant d'évènements extérieurs, d'accidents, notamment électriques, d'usure, d'utilisation anormale ou de négligence. Sont également exclus de cette garantie les produits modifiés ou réparés par le client ou toute autre personne non autorisée par la SARL OPHOIS.

Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués.

9. EXONÉRATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

De convention expresse entre les parties, la SARL OPHOIS est soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. La SARL OPHOIS ne sera tenu à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROITS INCORPORELS SUR LES LOGICIELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit.

En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit.

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, nonobstant l'engagement de poursuites.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La SARL OPHOIS conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le non-retour des effets acceptés dans les 8 jours de la date de la facture rend la créance immédiatement exigible au terme de l'article 124 du code du commerce.

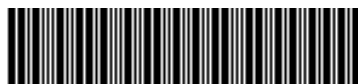
Les contrats ayant généré l'émission du ou des effets en question pourront être résolus au gré de la SARL OPHOIS, qui aura le droit d'exiger la restitution des matériels et marchandises, de plein droit, sans qu'il soit besoin d'action judiciaire quelconque et sans que l'acquéreur ne puisse s'y opposer, pour quelque motif que ce soit, et sans que l'acquéreur ne puisse obtenir le remboursement des sommes versées, lesquelles demeureront acquises à la SARL OPHOIS à titre de dommages et intérêts conventionnels fixés à l'avance (clause pénale conventionnelle) sans préjudice de tous les autres dommages et intérêts qui pourraient être réclamés en justice.

12. LANGUE ET MATÉRIEL

Le matériel vendu par la SARL OPHOIS, et plus particulièrement les logiciels ainsi que les programmes accessoires de logiciel, sont fournis en langue anglaise/française ou dans toute autre langue selon la disponibilité chez le constructeur, sans recours de la part de l'acquéreur à l'encontre de la SARL OPHOIS de ce fait.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la loi française. En cas de conflit de loi, la loi française DUFOR s'appliquera. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montpellier.



Commercial
BRUNO TAVERNIER

Code Client Référence
API DAYS 10102009A

N° Facture Date
51160 2009-09-12

Adresse de Facturation
API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Adresse de Livraison
API DAYS
25, rue des merles
ZI des Milans
34830 JACOU SUR CEZE
01 02 03 04 05

Produit	PU HT	Qté	%	P. Net	Total Ligne
DOM BRIAL COTE DU ROUSSILLON ROUGE 37.5C DUBONNEY	338.99 1391.99	0004 0005	0000 0000	338.99 1391.99	1355.97 6959.97

TOTAL HT: 98630,02€
TAUX DE TVA: 19,6%
MONTANT TVA: 19331,48€

TOTAL DU: 117961,50€

Références à joindre au règlement

Code Client : API DAYS
Numéro : 51160
Date : 2009-09-12
Montant : 117961,50€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par la SARL OPHOIS.

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre la SARL OPHOIS et ses clients.

La SARL OPHOIS entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, la SARL OPHOIS se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

2. OBJET

La SARL OPHOIS est un revendeur de matériels et de logiciels informatiques, ainsi qu'une société de maintenance, de conseils et de formation. En aucun cas la SARL OPHOIS n'est tenue de procéder à des prestations ou des fournitures autres, sauf convention contraire expressément signée avec le client.

3. COMMANDES ET EXÉCUTION

Toute commande passée auprès de la SARL OPHOIS est ferme et définitive pour le client dès réception par la SARL OPHOIS d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande.

L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de la SARL OPHOIS.

4. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif de la SARL OPHOIS en vigueur au moment de la réception de la commande.

Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande.

5. DELAIS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

5.1 Modalités de paiement

Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la livraison, eu égard à la nature spécifique des produits vendus.

Les factures sont payables par cheque, virement ou carte bancaire au siège social de la SARL OPHOIS, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

5.2 Retard de paiement

En cas de non paiement à l'échéance, la SARL OPHOIS exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues.

6. CONDITIONS DE LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par la SARL OPHOIS sont toujours des délais indicatifs basés sur un délai moyen prévisionnel.

Le retard apporté à l'exécution d'une commande ou la livraison échelonnée de celle-ci ne pourra justifier le refus de la marchandise ou une demande d'indemnité, ni constituer une clause d'annulation ou de résiliation de la vente.

En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, la SARL OPHOIS pourra procéder à une livraison partielle des produits disponibles.

6.2 Réception des produits

Le refus des produits à la livraison par un client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison et sur son bon de transport. En cas de refus abusif des produits, la SARL OPHOIS pourra réclamer au client une indemnité forfaitaire de 50 Euros. Concernant les logiciels, à défaut de réserves émises dans un délai de 7 jours à compter de la livraison, ils seront réputés conformes à la commande et aux spécifications annoncées.

La SARL OPHOIS se réserve le droit de facturer les preuves de livraison aux clients qui en font la demande.

7. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord exprès et préalable de la SARL OPHOIS qui devra être informé de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de la livraison.

Celle réclamation devra être faite par télécopie ou par courrier électronique et mentionner obligatoirement :

- le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- la référence du produit et la quantité,
- le motif exact de la demande,
- l'état du produit et le numéro de série du produit,

Les retours de produits ne pourront être autorisés que dans les cas suivants

- en cas de non-conformité des produits livrés au bon de commande (hypothèses de la livraison de produits différents de ceux commandés ou de produits livrés en sus des produits figurant sur le bon de commande)
- en cas de défauts de matière ou de fabrication déclarés dans les conditions ci-dessus et reconnus par la SARL OPHOIS.

Le client retournera à ses frais le produit complet dans son emballage d'origine et avec ses manuels d'utilisation, accompagné de la photocopie du bon de livraison et du numéro de retour.

Aucun retour de logiciel ne sera accepté si l'enveloppe contenant le support logiciel (CD-ROM, disquette...) est décachetée, ou si le produit est endommagé.

Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 50 Euros

Nota Aucun retour de produits ne sera accepté pour des produits ayant nécessité une commande spécifique auprès du constructeur/éditeur

8. CONDITIONS DE GARANTIE

La SARL OPHOIS rappelle qu'il est, en sa qualité de revendeur, l'intermédiaire entre le constructeur/éditeur et l'acheteur, et qu'en conséquence, les produits vendus par la SARL OPHOIS sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande.

La SARL OPHOIS ne garantit pas l'adéquation des produits aux besoins du client ou à l'usage auquel ce dernier les destine. Il appartient au client de mettre en œuvre les procédures adéquates pour l'utilisation conforme des matériels et des logiciels et de disposer d'un environnement approprié à l'informatisation souhaitée.

Toute garantie est exclue en cas de détérioration provenant d'évènements extérieurs, d'accidents, notamment électriques, d'usure, d'utilisation anormale ou de négligence. Sont également exclus de cette garantie les produits modifiés ou réparés par le client ou toute autre personne non autorisée par la SARL OPHOIS.

Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués.

9. EXONÉRATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

De convention expresse entre les parties, la SARL OPHOIS est soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. La SARL OPHOIS ne sera tenu à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROITS INCORPORELS SUR LES LOGICIELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit.

En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit.

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, nonobstant l'engagement de poursuites.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La SARL OPHOIS conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le non-retour des effets acceptés dans les 8 jours de la date de la facture rend la créance immédiatement exigible au terme de l'article 124 du code du commerce.

Les contrats ayant généré l'émission du ou des effets en question pourront être résolus au gré de la SARL OPHOIS, qui aura le droit d'exiger la restitution des matériels et marchandises, de plein droit, sans qu'il soit besoin d'action judiciaire quelconque et sans que l'acquéreur ne puisse s'y opposer, pour quelque motif que ce soit, et sans que l'acquéreur ne puisse obtenir le remboursement des sommes versées, lesquelles demeureront acquises à la SARL OPHOIS à titre de dommages et intérêts conventionnels fixés à l'avance (clause pénale conventionnelle) sans préjudice de tous les autres dommages et intérêts qui pourraient être réclamés en justice.

12. LANGUE ET MATÉRIEL

Le matériel vendu par la SARL OPHOIS, et plus particulièrement les logiciels ainsi que les programmes accessoires de logiciel, sont fournis en langue anglaise/française ou dans toute autre langue selon la disponibilité chez le constructeur, sans recours de la part de l'acquéreur à l'encontre de la SARL OPHOIS de ce fait.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Les contrats de vente avec les clients sont soumis à la loi française. En cas de conflit de loi, la loi française DUFOR s'appliquera. Tout litige relatif aux ventes intervenues avec les clients, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montpellier.